



Objectifs :

Acquérir un niveau de qualification professionnelle reconnue et nécessaire à l'exécution de l'ensemble des tâches qui incombent au conducteur routier de marchandises dans le respect de : La sécurité des personnes et des biens, l'efficacité des gestes ou méthodes, la satisfaction de la clientèle.

Public concerné et prérequis :

Conducteurs d'un véhicule de plus de 9 place assises y compris celle du conducteur, titulaires du permis en cours de validité D ou DE. Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences requises pour l'entrée en formation. Vous êtes en situation d'handicap, nos formations peuvent vous intéresser. Le référent handicap répond à vos besoins, contactez-nous.

Qualification des intervenants :

Moniteurs auto-école titulaires du B.P. CASER MENTION GROUPE LOURD Formateurs titulaires de l'Attestation d'Aptitude Professionnelle

Moyens pédagogiques et techniques :

Salles équipées de moyens multimédias, livret d'apprentissage Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 Avril 2012 et du 10 Janvier 2013. Aire de manœuvres.

Durée, effectifs :

140 heures.

16 stagiaires.

Programme :

1- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité. •Caractéristiques techniques des véhicules •L'éco conduite - Contrôle de sécurité - Sensibilisation au développement durable - Perfectionnement boîtes de vitesses robotisées ou automatiques - L'informatique embarquée •Le chargement - consignes de sécurité - utilisation du véhicule - les enfants 2- Application des réglementations •La réglementation sociale nationale : - droit du travail - formation des conducteurs •La réglementation sociale européenne : - temps de conduite et de repos - tachygraphe •La réglementation transport : - nationale - internationale au sein de l'EEE - internationale hors EEE - les documents pour contrôle 3- Santé, sécurité routière et sécurité environne-mentale •La prévention des risques physiques •Les aptitudes physique et mentale •La conduite préventive •Les principes élémentaires de secourisme •Les règles de circulation et de signalisation routières •Les risques de la route, facteurs aggravants liés aux véhicules de transport en commun •Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt •La circulation dans les tunnels •Le franchissement des passages à niveau •La criminalité et le trafic de clandestins 4- Service logistique •Sensibilisation au handicap •L'image de marque de l'entreprise •Le développement de la qualité de service •L'environnement économique du transport de voyageurs •L'organisation du marché

Modalités d'évaluation des acquis :

SAS CFR LOZERE

8 Rue des Clapiers 48000 MENDE

Tél. 04.66.48.01.12 – centredeformationroutieredelozere@orange.fr

SARL au capital de 2000 € – RCS MEND B509 013 835 – SIRET 50901383500020 – NAF 8559A



Programme de formation FIMO VOYAGEURS

-Le suivi de la réalisation de la formation Le candidat est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un test. A l'issue de la formation, le candidat apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

Sanction visée :

-La validation de la formation : Attestation de fin de formation Attestation de présence Test final admission : 36/40 au questionnaire théorique et contrôle continu pour la formation pratique.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

SAS CFR LOZERE

8 Rue des Clapiers 48000 MENDE
Tél. 04.66.48.01.12 – centredeformationroutieredelozere@orange.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS MEND B509 013 835 – SIRET 50901383500020 – NAF 8559A